

# Diagnostic de performance énergétique

## OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- de réaliser le diagnostic thermique et énergétique d'un bâtiment
- d'établir la performance énergétique d'un bâtiment en application de la directive européenne du 16 décembre 2002 (article 7) et des arrêtés du 15 septembre 2006 (DPE Transaction), du 21 septembre 2007 (DPE Neuf) et du 7 décembre 2007 (DPE Affichage Public)
- d'acquérir les connaissances requises conformément à l'arrêté compétence du 16 octobre 2006.

## PERSONNES CONCERNEES

Formation destinée aux ingénieurs et techniciens du bâtiment ou toute autre personne possédant une expérience suffisante dans le bâtiment (maîtrise d'œuvre ou maintenance des équipements techniques).

## PROGRAMME

Typologie des constructions, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives et leurs évolutions historiques

Les bâtiments, les produits de construction, les équipements techniques

Les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales

La thermique des bâtiments : notion d'hiver, d'été, de prévention, de traitement des désordres thermiques et hygrométriques sur les bâtiments

Les possibilités d'améliorations énergétiques et de réhabilitations thermiques et leurs impacts potentiels

Les textes législatifs et réglementaires

La mise en place d'énergies renouvelables

Les notions juridiques de la propriété dans les bâtiments et les relations légales ou contractuelles entre les propriétaires du bâtiment, les propriétaires des locaux à usage privé, les occupants, les exploitants et les distributeurs d'énergie

La terminologie technique et juridique du bâtiment (tous corps d'état) liée à la performance énergétique

### Cas pratique sur site

- Visite d'un magasin pour la connaissance des matériaux
- Evaluation des consommations
- Grille d'investigation
- -Travaux dirigés sur notre maison école
- Améliorations/recommandations et impacts sur les consommations
- Rapport

Test de préparation à la certification

**Validation de la formation** Une attestation qualifiante vous sera délivrée en fin de formation. (Sous réserve d'assiduité et de réussite aux tests).

DURÉE	LIEU	COÛT
4 jours	Le Mans	1400 € HT par stagiaire (frais de repas et d'hébergement non inclus)